Générosité

DON ET AVANTAGE FISCAL

Impôt sur le revenu

66 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. L'excédent éventuel peut être reporté sur les cinq années suivantes.

Exemple de réduction de votre impôt sur le revenu.

Montant de votre don	Déduction de votre impôt sur le revenu (66 %)	Coût réel de votre don
100 €	66 €	34 €
300 €	198 €	102 €
1500 €	990 €	510 €

Impôt sur la fortune immobilière

75 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur la fortune immobilière, dans la limite de 50 000 €.

Exemple de réduction de votre IFI à 0 euro.

Montant de votre IFI	Montant de votre don	Déduction de votre IFI (75 %)	Montant de votre IFI après votre don	Coût réel de votre don
1500 €	2000 €	1500 €	0,00 €	500 €
5000 €	6250 €	5000 €	0,00 €	1250 €
10 000 €	12 500 €	10 000 €	0,00 €	2500 €

Les dons effectués à la Fondation JES-Franklin sont déductibles de l'IFI.

Impôt sur les sociétés

60 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur les sociétés, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes ou 10 000 € (loi du 1er janvier 2019). L'excédent éventuel peut être reporté sur les cinq années suivantes.

Faites un don en ligne

Plus sûr qu'un chèque, plus rapide qu'un virement, sur www.jes-franklin.org, faites un don en toute sécurité.

Vous y trouverez aussi toute l'actualité de la Fondation : les événements à ne pas manquer, des photos, des vidéos et bien d'autres informations.

JES-Franklin – www.jes-franklin.org
Pour tout renseignement :
Ariane Rollier-Bouet, déléguée générale
Tél. : 01 44 30 45 50 – solidarite@franklinparis.com

Saint-Louis de Gonzague-Franklin
12 rue Benjamin-Franklin – 75116 Paris
Tél. : 01 44 30 45 50 – www.franklinparis.fr

Conception : Philippe Lagorce
Coordination : Mathilde Fauvage

Photos : Fondation JES-Franklin.

BON DE SOUTIEN AUX ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Oui je soutiens les actions de la Fondation JES-Franklin

Coupon-réponse à adresser à **Fondation JES-Franklin sous égide de la Fondation de Montcheuil – 42 rue de Grenelle – 75007 PARIS**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... ou : .....

Mail : .....

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression vous concernant par simple demande écrite.

NOUVEAU Désormais vous pouvez libeller vos chèques à l'ordre de **Fondation JES-Franklin**

Pour la campagne N° 1902-FKL, je vous adresse un don de

❑ 50 € ❑ 100 € ❑ 300 € ❑ 500 € ❑ Autre montant : .....

❑ Parent d'élève(s) en classe de : ..... ❑ Ancien (année de sortie) : ..... ❑ Ami

❑ Parent d'anciens ❑ Grand-parent

- Par carte bancaire sur la plateforme de paiement en ligne sécurisée : https://don.fondation-montcheuil.org/fondation-fkl
- Par chèque bancaire à l'ordre de la Fondation JES-Franklin
- Par virement bancaire : télécharger le RIB sur la plateforme de paiement en ligne sécurisée (adresse ci-dessus) ou le demander par mail à solidarite@franklinparis.com

❑ J'accepte de recevoir mon reçu fiscal par mail.
Je laisse à la Fondation JES-Franklin le soin d'affecter mon don en fonction des projets en cours.

Date : ..... Signature :

Point d'étape

N° 12 – SEPTEMBRE 2019

REPÈRES

3 bancs offerts par un ancien élève vont être installés dans la cour du Grand collège. À sa demande, ils porteront des phrases inspirantes, du type *« On ne choisit pas toujours tout dans la vie mais toujours la façon dont on la vit »*.

83 300 euros ont été collectés au profit de la Fondation lors de la campagne de mai-juin.

10 mai Date de la signature de la convention donnant naissance à la Fondation JES-Franklin.

Édito

FONDATION JES-FRANKLIN : UN NOUVEL ÉLAN POUR DE NOUVEAUX DÉFIS

Précédemment présidente de l'Apel à Franklin, également responsable du BDI (Bureau de documentation et d'information) où elle fait bénéficier les élèves du lycée de son expérience de coach, Pascale Chabert, mère de 3 enfants – dont Cyrianne en classe de première –, vient de prendre la présidence de la Fondation JES-Franklin. Avec elle et par le biais de cette nouvelle structure s'ouvre une nouvelle page de la solidarité à Franklin.

Fondation JES-Franklin : Pourquoi a-t-il été décidé de passer d'un fonds de dotation à une fondation abritée ?

Pascale Chabert : Quelques années après la création du Fonds de dotation JES-Franklin en 2014, notre outil de solidarité se devait de prendre la forme plus large d'une fondation abritée. Celle-ci a été très récemment constituée sous l'égide de la Fondation de Montcheuil, reconnue d'utilité publique et formidable opportunité de renforcer notre appartenance à la Compagnie de Jésus et de bénéficier de l'expertise de la Fondation de Montcheuil au service de l'éducation et de la formation depuis 35 ans.

F.J.-F. : Qu'est-ce qui va changer concrètement ?

P.C. : Que nos bienfaiteurs, – que nous souhaitons vivement remercier pour leur précieuse contribution jusqu'ici –, soient rassurés : leurs dons seront toujours affectés à la solidarité familles, Classe Soleil, bourses étudiants, etc.
Mais désormais, en les adressant directement à la Fondation JES-Franklin, ils bénéficieront de l'ensemble des déductions IR, IS et IFI. Ils pourront aussi effectuer des dons sous forme de legs, don d'assurance-vie et don d'usufruit.

F.J.-F. : Qui sont les acteurs de la nouvelle fondation ?

P.C. : Je mesure le chemin parcouru ces dernières années par tous les acteurs ayant participé à la création et au développement du Fonds. Qu'ils soient tous très chaleureusement remerciés et, en particulier, Gauthier Blanluet, François Chaillou, Claire Avalle, l'ensemble du Conseil d'administration du Fonds ainsi que toute l'équipe des parents ambassadeurs.

La Fondation JES-Franklin s'est dotée d'un Comité de gestion, chargé de fixer les orientations des prochaines années. Il se compose d'un père jésuite représentant la tutelle, de 5 représentants des associations gérant l'établissement et de l'association des anciens ainsi que du chef d'établissement.

Au quotidien, la Fondation sera pilotée par Ariane Rollier-Bouet, la nouvelle déléguée générale, pleine d'idées et bien au fait de l'ADN de la maison en tant qu'ancienne !

F.J.-F. : Quels sont les projets de solidarité et de développement actuellement en cours à Franklin ?

P.C. : Nous souhaitons renforcer la solidarité aux familles, continuer à accompagner les 6 enfants autistes de la Classe Soleil et permettre à des élèves méritants disposant de moyens financiers limités d'étudier à l'étranger et d'intégrer nos classes préparatoires. Par ailleurs, la chapelle, datant des années 30, requiert un programme de rénovation et d'adaptation à l'évolution de l'école.
Enfin, nous voulons ouvrir encore davantage Franklin à l'accueil de la différence. Des moyens humains et financiers importants sont nécessaires pour nourrir une telle ambition. Nous avons besoin de la mobilisation de tous au service de la formation et de l'éducation de nos jeunes.

QUI SONT LES MEMBRES DU COMITÉ DE GESTION DE LA FONDATION JES-FRANKLIN ?

- Pascale Chabert, présidente, représentante de l'ASLG
- P. Thierry Dobbelstein, sj, représentant de la Fondation de Montcheuil
- Benoît Dumazy, représentant de l'ASLG
- Éric de Langsdorff, représentant de l'AIP
- Hervé Morand, représentant de l'Association des anciens
- Jérôme Philipon, représentant de l'ASLG
- Laurent Poupart, directeur de l'établissement
- Ariane Rollier-Bouet, déléguée générale de la Fondation JES-Franklin

En savoir plus...

... sur la Fondation de Montcheuil

Créée en 1983, la Fondation de Montcheuil a non seulement pour objet de soutenir la recherche en sciences religieuses au travers notamment du Centre Sèvres – Facultés jésuites de Paris mais aussi nombre d'actions éducatives et de formation. Reconnue d'utilité publique, elle apporte ainsi une aide régulière aux œuvres des jésuites, dans leurs travaux intellectuels et dans leurs actions auprès de la jeunesse défavorisée.

Depuis la refonte de ses statuts en 2018, elle a la capacité d'abriter d'autres fondations, ce qu'elle fait déjà avec la Fondation Ginette, la Fondation Saint-Joseph de Tivoli et la Fondation JES-Franklin.
En passant d'un fonds de dotation à une fondation abritée, notre établissement se donne les moyens d'élargir son champ d'action en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience d'une Fondation connue et reconnue, qui dispose d'outils de gestion performants, d'un savoir-faire pour la collecte et du contrôle sérieux de son conseil d'administration où siège notamment un commissaire du gouvernement, représentant du ministère de l'Intérieur.

Retrouvez plus d'informations sur https://fondation-montcheuil.org

Mémoire

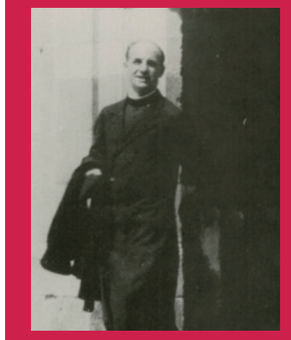

QUI ÉTAIT YVES DE MONTCHEUIL ?

La Fondation a pris le nom d'Yves de Montcheuil (1900-1944), sj, pour honorer la mémoire de ce père jésuite, théologien et résistant.

Né à Paimpol au début du XX[e] siècle, le jeune Yves de Montcheuil est élevé chez les pères jésuites ; il les suivra en exil à Jersey. Alors qu'il se destinait à la Marine, il change d'avis après la mort de son frère à Verdun, et entre au noviciat en 1917. Il complète sa formation chez les jésuites par un énorme travail personnel, et après la philosophie, s'attèle à la théologie. Il soutient sa thèse au Centre Sèvres en 1936. Il devient professeur et aumônier et est remarqué pour la solidité de sa culture et de son enseignement. Pendant la guerre, il entre en résistance spirituelle et dénonce l'antisémitisme. Il est appelé à plusieurs reprises dans le Vercors pour accompagner les jeunes résistants. En décidant de rester avec les grands blessés de l'attaque allemande de juillet 1944, il est fait prisonnier, avant d'être finalement fusillé dans la nuit du 10 au 11 août. Après la guerre, son grand ami le futur cardinal de Lubac, convaincu de la pertinence de son œuvre théologique, va faire publier ses écrits dont *Problèmes de vie spirituelle*.

Patrimoine

Pour une restauration respectueuse de notre chapelle

Conçue en 1933 en même temps que l'ensemble du « Super Franklin » voulu par le Père de Vauplane alors recteur de l'établissement, la chapelle Saint-Louis de Gonzague se distingue de la production religieuse de cette période par sa modernité. (...)
Si l'édifice est remarquable par son aspect technique, il l'est aussi d'un point de vue formel. Dès l'entrée dans la chapelle, le regard est irrésistiblement attiré vers le chœur où se déploie l'escalier monumental, unissant de façon magistrale les trois niveaux horizontaux. Cet escalier mène à l'abside dont la forme semi-circulaire n'est pas directement perceptible car l'ensemble du mur du chevet, percé de claustras est aussi orné d'une fresque consacrée à la glorification du saint patron de l'établissement, saint Louis de Gonzague. Cette conception très théâtrale de l'espace liturgique a résisté au temps ; elle semble être le cadre indispensable des fêtes, apportant la solennité aux évènements rythmant la vie de l'école. La restauration devra donc veiller au respect de cette manière si peu habituelle d'habiter l'espace liturgique. Les vitraux du maître verrier Raphaël Lardeur (1890-1967) ainsi que le mobilier constituent des éléments essentiels de l'âme de ce lieu, tout comme la fresque d'Henri de Maistre, vers laquelle convergent les regards.

Claire Vignes-Dumas
Historienne de l'Art, co-auteur de *Paris et ses églises*, éd. Picard.

Solidarité

La Classe Soleil au Poney Club de La Chapelle-Montligeon

Les six petits élèves sont partis dans le Perche, les 13 et 14 juin, pour un séjour au vert. Retour d'Élodie Boisson, professeur en Classe Soleil qui, après six années, va passer le flambeau à Lorraine Permezel.

« À notre arrivée, les enfants ont découvert ou retrouvé les animaux de l'année dernière. Federico s'est remis en selle avec une aisance impressionnante, quant à Abdallah, il s'est immédiatement dirigé vers "son" poney. Mais pour la majorité des élèves, cette sortie était une grande première : se séparer de la famille ne leur était jamais arrivé.

Khaylia a adoré monter à cheval : elle riait aux éclats à chaque trot, quel bonheur ! Sara s'est laissé apprivoiser, regardant défiler le paysage.
Zaahid était inhabituellement calme et silencieux en selle... Alexandre s'est surpassé en acceptant de nombreuses nouveautés, lui pour qui la tolérance au changement est si problématique.

C'était une véritable révélation, surtout pour sa maman ! Comme chaque année, cette sortie était source d'émerveillement. Je suis toujours surprise de découvrir mes élèves dans ce contexte et heureuse de partager ces découvertes avec les membres si investis de mon équipe. Cette sortie a aussi été pour moi l'occasion de faire la connaissance de Lorraine, à qui je confie le soin de renouveler cette belle aventure que l'on peut vivre grâce au financement de la Fondation JES-Franklin. »

Lorraine Permezel (à gauche) succède à Élodie Boisson (à droite) comme professeur de la Classe Soleil.

Agenda

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER!

28 SEPTEMBRE 2019
MESSE À L'OCCASION DU 125[E] ANNIVERSAIRE DU COLLÈGE SAINT-LOUIS DE GONZAGUE,
suivie de l'inauguration de la statue de saint Ignace de Loyola.

22 NOVEMBRE 2019
3[E] GALA DE CHARITÉ

1[ER] FÉVRIER & 7 MARS 2020
CAFÉS DES PARENTS
avec les ambassadeurs de la Fondation.

27 MARS 2020
4[E] ÉDITION
d'une dictée pour la Classe Soleil.

Témoignage

Hikoto (à droite) avec son ami Henri, élève de Franklin également en séjour à Ampleforth.

GRÂCE À LA FONDATION, LE JEUNE HIKOTO, QUI ENTRE EN CLASSE DE 3[E], A PU VIVRE UNE BELLE EXPÉRIENCE DANS LE COLLÈGE ANGLAIS CATHOLIQUE D'AMPLEFORTH, EN MAI ET JUIN.

" J'ai beaucoup progressé en anglais : la première semaine a été difficile mais ensuite ça s'est très bien passé. J'ai pu passer des examens dans des matières difficiles comme les langues et les maths... J'ai été particulièrement intéressé par la "christian theology" que nous avions tous les quinze jours : nous avons parlé de l'aide aux autres et du don ou encore de l'environnement. Nous avions aussi des cours sur les différentes religions qui m'ont beaucoup appris. Ce qui m'a également plu, ce sont les activités du soir : foot, tennis, escrime, karaté... Il y avait aussi une journée, en fin d'année, exclusivement consacrée au sport. Je me suis bien amusé ! Pour tout ceci, je voudrais remercier les donateurs qui m'ont offert ce séjour. "